

Ecrit par le 9 juillet 2026

Avignon, Portes ouvertes ce samedi de l'URMA PACA



920 x 1281

Le campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ([URMA PACA](#)) ouvre ses portes sur ses deux sites ce samedi 27 mars, 12 boulevard Saint-Roch et à Fontcouverte 7, avenue de l'Etang à Avignon.

L'occasion d'interagir avec les enseignants du Campus et de se renseigner au mieux sur les formations proposées : 34 diplômes dans 16 métiers, du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) au Bac + 4, dans 9 secteurs professionnels : alimentaire, bois, coiffure-esthétique, électricité, maintenance matériels... Alors quelle formation pour quel débouché ? Quel métier selon mes centres d'intérêts ?

S'orienter

« En cette période contraignante où il est difficile pour les jeunes de s'orienter, de discuter avec les uns et les autres, de se rendre à des forums... L'équipe pédagogique de l'URMA PACA du campus d'Avignon, répondra aux questions, sur site après une prise de rendez-vous téléphonique. »

Ecrit par le 9 juillet 2026

Employabilité

«L'occasion de prendre des informations sur une filière qui garde un taux très élevé d'employabilité malgré le contexte sanitaire et économique : 80% d'entre eux ont trouvé un emploi pérenne dans les 6 mois qui ont suivi la sortie de leur formation en apprentissage et un apprenti sur deux a été recruté dans son entreprise d'accueil. »

Journée portes ouvertes au campus URMA PACA à [Avignon](#). Samedi 27 mars. Sur place uniquement après prise de rendez-vous au préalable par téléphone : Antenne Fontcouverte - 7 avenue de l'étang au 04 90 88 81 30 et Campus d'Avignon, 12 boulevard Saint-Roch 04 90 80 65 70.

Avignon : Marie-Blachère rouvre sa boulangerie du cours Jean-Jaurès

Ecrit par le 9 juillet 2026



Après plusieurs mois de travaux, l'enseigne de boulangerie et de sandwicherie vient de rouvrir aujourd'hui son magasin du cours Jean-Jaurès à Avignon. Pour l'occasion, l'espace de vente entièrement rénové propose 50% de réduction sur l'ensemble de ses produits jusqu'à dimanche prochain.

Créé en 2004 par Bernard Blachère et sa fille Marie avec une première implantation à Salon-de-Provence, le concept des boulangeries Marie Blachère s'est imposé sur le segment des offres promotionnelles permanentes en développant le '3+1' sur plus de 35 produits, le '-50%' la dernière demi-heure d'ouverture des magasins, des promotions hebdomadaires... Depuis cette date, le groupe, dont le siège social est implanté à Châteaurenard, a connu un très fort développement de son réseau et compte plus de 600 points de vente en France (22 dans le Vaucluse dont 7 à Avignon - l'enseigne compte également un café Marie-Blachère sur l'aire d'autoroute de l'A7 à Sorgues, dans le sens Sud-Nord).

Plus de 200 millions de baguettes par an

Marie-Blachère est aussi présent en Belgique depuis 2014, à New-York depuis 2019 et au Luxembourg depuis l'an dernier. De quoi permettre d'écouler plus de 200 millions de baguettes par an et de faire de ce réseau l'un des principaux noms de la boulangerie française.

L'entreprise a ainsi également été désignée '[Meilleure enseigne 2020 - qualité de service](#)' par nos

Ecrit par le 9 juillet 2026

confrères du mensuel économique Capital.

L'enseigne historique du groupe Blachère est cependant 'Provenc'halles', qui depuis 1985 est spécialisé dans les produits frais. Ces magasins, comptant une soixantaine d'implantation en France, proposent ainsi des fruits et légumes au détail, via sa propre centrale d'achat privilégiant les circuits de distribution les plus court, ainsi que des fromages et de la viande.

Délinquance 2020, tout ce qui s'est dit ! Episode 2



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse a présenté les chiffres de la délinquance 2020 avec, à ses

Ecrit par le 9 juillet 2026

côtés, les plus grands acteurs de la sécurité des Parquets d'Avignon et de Carpentras, de la gendarmerie et de la police. Chacun est revenu précisément sur ce qu'il a vécu. Voici ce qu'ils ont dit.

Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse

«En 2021 nous poursuivrons notre travail de lutte contre les gros trafiquants de stupéfiant. Nous élaborons, le Plan de prévention départemental de la délinquance 2021-2024 pour amplifier les actions mises en œuvre, notamment avec le rapprochement Police-population et aussi avec le Plan 10 000 jeunes -qui propose des stages et des contrats, services civiques en Préfecture, services de Police-. La Maison de la famille située à Carpentras sera inaugurée le 22 mars prochain. Un deuxième intervenant social en gendarmerie sera détaché au profit de l'aide aux victimes, dans le cadre de l'association Amav (Association de médiation et d'aide aux victimes) et cofinancé par Conseil départemental de Vaucluse.»

Philippe Guemas, Procureur de la République près du tribunal judiciaire d'Avignon

«En 2020 nous avons reçu 30 000 procédures judiciaires contre 27 000 l'an passé. L'activité est restée soutenue malgré les confinements, dont le 1^{er} de mars à mai et alors qu'auparavant, à partir de mi-décembre jusqu'au début du confinement (Ndlr : 17 mars 2020), nous avons été impactés par la grève des avocats. Cela avait eu pour effet de renvoyer la majorité des audiences correctionnelles et de la Cour d'Assise. Clairement, nous n'avons rien pu juger de janvier jusqu'à la mi-mai 2020. Lors du 2^e confinement nous avons retrouvé une activité tout à fait normale. Concernant la criminalité, nous relevons l'absence de féminicide et de règlement de compte mortel au cours de l'année passée.»

« Restons vigilants »

Au chapitre du trafic de stupéfiant

«Beaucoup de bandes ont été démantelées, des têtes de réseaux mises hors d'état de nuire et écrouées. Les saisies d'armes de guerre par la Police judiciaire ont désarmé les bandes en question. S'il n'y a pas eu de règlement de comptes en 2020, nous ne sommes pour autant pas à l'abri de cette question, comme nous le rappelle les faits intervenus de l'autre côté du Rhône,» (Ndlr : le 25 février fusillade à Villeneuve-lès-Avignon, à proximité du lycée Jean Vilar, un homme de 26 ans est criblé de 12 balles devant son domicile. Il était sorti de prison en décembre 2019 et était lié au trafic de stupéfiant. Il était originaire du quartier Monclar à Avignon).

La violence intrafamiliale

«La violence intrafamiliale reste une préoccupation même si elle n'a pas été constatée dans le ressort d'Avignon lors du 1^{er} confinement. Le bracelet anti-rapprochement (Bar) sera mis en place cette année. Le principe ? Le contrevenant est équipé d'un bracelet couplé à un téléphone remis à la victime. En cas de rapprochement le contrevenant est averti qu'il doit prendre de la distance tandis que la victime est immédiatement prévenue de ce rapprochement ainsi que les services de la Police et de la Gendarmerie.»

« La forte impulsivité et la violence semblent se renforcer sur ce département et

Ecrit par le 9 juillet 2026

particulièrement à Carpentras »

Pierre Gagnoud, Procureur de la République près du tribunal judiciaire de Carpentras

«Le Parquet de Carpentras a enregistré 13 600 plaintes et dénonciations contre 16 000 en 2019. La délinquance, lors du 1^{er} confinement a chuté de 60%. Cependant la baisse de la délinquance est un peu en trompe l'œil car il y a eu des phénomènes de rattrapage après le 1^{er} confinement et il y en aura au cours de l'année 2021. Il faudra rester extrêmement vigilants et prudents. Une fois le diagnostic établi, il faut se donner les moyens d'actions. Les structures criminelles vivent actuellement de nouveaux équilibres instables, dans le cadre des enquêtes menées par le Parquet et dirigées par le juge d'instruction de Carpentras. Des opérations importantes ont été menées par la Police judiciaire et la Sécurité publique particulièrement sur la cité du Pous du plan et des Amandiers à Carpentras, entraînant la chute de certains leaders et de leurs équipes. Les équilibres ont été modifiés et les cartes redistribuées. Ainsi, si l'année 2020, en termes de règlements de comptes a été exceptionnelle, les derniers événements qui se sont déroulés à la Cité Verte (Ndlr : tirs sur des voitures sur fond de trafic de drogue dimanche 20 janvier 2021), montrent l'implantation ou le développement de nouveaux territoires. Des armes de guerre ont été saisies dans des caches et sur des individus circulant sur la voie publique à pied ou en véhicules, ce qui induit des actes préparatoires ce qui aurait pu faire chuter les règlements de comptes.»

La violence

«La forte impulsivité et la violence semblent se renforcer sur ce département et particulièrement à Carpentras. La crise sanitaire a exacerbé ces comportements asociaux et cette brutalité, violence verbale et physique, particulièrement face aux personnes qui représentent l'autorité ou l'institution comme la police, la gendarmerie et les pompiers (homme auteur de violences conjugales qui se saisit d'une arme et tire sur les pompiers venu le secourir le 25 décembre 2020, chemin Saint-Labre à Carpentras). La violence conjugale réclame l'évaluation du risque, dans ce cadre nous avons mis en place les enquêtes d'évaluation personnalisée des victimes (EVVI) pour en connaître le degré de vulnérabilité. Les enquêtes sont mises en œuvre par l'association de l'aide aux victimes. Évaluation du risque, mesures de protection : téléphone grave danger, bracelet anti rapprochement, développement des contrôles judiciaires, prise en charges des auteurs de violence conjugales après leur sortie de prison et présentations immédiates sont sans doute une partie des dispositifs ayant permis les bons chiffres de l'année 2020.»

« Nous avons formé 702 personnels à la prise en charge des victimes »

Jean-Christophe Le Neindre Colonel commandant du groupement de la gendarmerie de Vaucluse

«Nous avons constaté 2 113 faits violents d'agression en zone de gendarmerie ce qui tend à une relative stabilité. Nous avons formé nos 702 personnels à la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales et constitué, été 2020, une Maison de la confiance et de la protection de la famille à Carpentras, près du centre hospitalier qui dispose d'un pôle

Ecrit par le 9 juillet 2026

médico-judiciaire avec lequel nous travaillons.» Pour faire face à cette ambition la gendarmerie a créé « 5 postes supplémentaires dédiés et créés par la Centrale. Ces 5 personnels sont dédiés à la prévention pour la délinquance juvénile, la violence intrafamiliale, conjugale, l'audition de mineurs victimes, » et le dispositif « est complété d'un appui judiciaire en étroite relation avec le Procureur de la République de Carpentras et l'association Amav (Association de médiation et d'aide aux victimes). Egalement nous avons détaché un intervenant social qui travaillera avec les victimes et les auteurs pour éviter le cercle infernal de la récidive.»

Augmentation des escroqueries par Internet

«Nous observons 1 900 faits d'escroqueries par Internet en 2020, c'est 188 de plus qu'en 2019, soit 11% d'augmentation. Nous avons noté 1 263 faits en 2012. Cela indique que concitoyens, entreprises et administrations sont vulnérables à ce type d'escroquerie. Dans ce cadre et pour apporter notre soutien, nous avons, lors du 1^{er} confinement, constitué le pôle Atl@s (Assistance technique pour les administrations et les sociétés) et avons regroupé dans cette structure des compétences en intelligence économique, sûreté, sécurisation des systèmes d'information ainsi qu'en connaissance des nouvelles technologies. Ce pôle accueille également des experts formés par le GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), sur la décomplexion (géolocalisation précise de l'utilisateur). Ce pôle est mis à la disposition gracieusement des personnalités et structures qui le souhaitent.»

Augmentation des infractions relevées par l'action des services (Iras)

«Nous notons une augmentation des Iras avec 82 faits. Nous avons intensifié nos actions sur la problématique des stupéfiants en harcelant les points de deal ce qui a porté ses fruits. Nous avons beaucoup occupé le terrain et mené des opérations anti-délinquance, avec une augmentation des personnes mises en garde à vue et notre taux d'élucidation a augmenté de manière générale. Nous nous sommes concentrés sur l'opération nationale #RépondrePrésent, déclinée localement pendant le 1^{er} confinement nous mettant en lien avec nos aînés, des seniors, vis-à-vis de sociétés, professions plus vulnérables et avons poursuivi cette fonction contact, occupant le terrain et étant en phase avec les préoccupations de la population. Concernant la sécurité routière, nous avons renouvelé notre parc motocycliste, des véhicules rapides d'intervention. Egalement, nous avons observé des comportements délictuels de sécurité routière avec de très fortes vitesses observées, notamment après les phases de confinement.»

« Un stock important d'armes a été retiré du secteur ce qui a concouru à stopper les tentatives de règlements de comptes »

Jérémie Bosse Platière commissaire divisionnaire, chef de police judiciaire d'Avignon

«L'année a été marquée d'une manière très forte par la lutte contre les trafiquants de produits stupéfiants, en particulier sur Carpentras, au Pous du plan à Carpentras et à la Reine Jeanne à Avignon, où des clans ont été démantelés, avec beaucoup de saisie d'armes à feu et notamment des fusils d'assaut, un stock important d'armes a été retiré du secteur ce qui a concouru à stopper les tentatives de règlements de compte. Nous avons dénombré 7 tentatives d'homicides volontaires dans le cadre de ces

Ecrit par le 9 juillet 2026

conflits liés à la prise de différents points de deal par les clans de malfaiteurs et aucun homicide contre 13 tentatives d'homicides et 2 décès en 2019. Nous déplorons des affaires criminelles importantes comme la disparition de la petite Sarah et malheureusement la découverte de son cadavre (Sarah 11, ans morte noyée les mains attachées dans le Rhône près de l'île Piot, poussée dans l'eau par son père Sergio, 38 ans, le 18 juillet 2020. L'homme avait déjà été condamné pour des faits de violences conjugales et souffrait d'alcoolisme). Le 2^e cadavre était celui d'une jeune-femme (Eléa) disparue au cours de l'été 2019 tuée par son compagnon (et retrouvé sur l'île de la Barthelasse en janvier 2020).»

Jean-Marc Luca, Directeur départemental de la sécurité publique

«Outre la baisse des faits constatés sur le département, le taux d'élucidation a progressé. 840 personnes ont été interpellées pour usage ou trafic de stupéfiant. 134 opérations ciblées ont été menées. Le harcèlement et les agressions sexuelles sont en très nette augmentation. Sur 1 885 faits, 77% d'entre-eux ont fait l'objet d'un dépôt de plainte. Nous avons un fort engagement public avec 64 interventions par 24h en moyenne. Notre taux de résolution des affaires avoisine les 60% sur 253 problématiques.»

Bilan délinquance 2020 : L'état de crise sanitaire redistribue les cartes

Ecrit par le 9 juillet 2026



Bertrand Gaume préfet de Vaucluse a présenté les chiffres de la délinquance 2020. Si la plupart des chiffres sont à la baisse, sur la durée, d'autres inquiètent comme ceux liés au trafic de stupéfiant, la cybercriminalité et la violence faite aux femmes.

Ce qui s'est passé

«Globalement et sur la durée nous observons une augmentation de la violence faite aux femmes ce qui nous a conduits à développer les dispositifs d'accueil, d'hébergement, le prêt de téléphones 'grave danger' et, bientôt, la mise en œuvre des bracelets anti-rapprochement,» a entamé Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse.»

Délinquance Internet

«Si les infractions économiques et financières semblent avoir diminué nous constatons une augmentation des cyberattaques phishing, amorçage d'adresses et de pénétration dans les réseaux, chantages, demande de rançons... Dans ce cadre, avec le Colonel Le Neindre, nous avons créé un Comité départemental d'intelligence économique auquel participeront la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, la Chambre des métiers, les clubs d'entreprises, afin de mettre en place des actions de prévention.»

1,2M€ de numéraire saisi issu du trafic de drogue

«La lutte contre le trafic de stupéfiant, en Vaucluse, a été massive en 2020 grâce à l'augmentation des opérations menées par les forces de police et de gendarmerie, l'utilisation importante des amendes forfaitaires délictuelles et plus d'1,2M€ de saisie de numéraire. Les années 2020 et 2021 ont été

Ecrit par le 9 juillet 2026

marquées par le démantèlement de clans induisant la réorganisation de territoires et conduisant à des tensions locales mais ne donnant pas lieu à des règlements de comptes et à des morts. Il a eu également une réduction des attaques à main armée.»

Accidentologie

«Depuis 1990, nous sommes passés de 122 morts à 25 morts en 2020, ce qui est à mettre au crédit du 1^{er} confinement, cependant l'année 2021 démarre avec 5 tués,» a conclut le préfet.

Dans le détail, Crimes et délits

Les indicateurs conjoncturels des crimes et délits ont globalement diminué, tant en zone police où la délinquance générale baisse de 18,05% en 2020 –pour moins 2 677 faits en 2019-, qu'en zone gendarmerie avec une diminution de 13% en 2020, pour moins 2 043 faits en 2019.» Egalement, le taux global d'élucidation des infractions a progressé de manière significative.

Visibilité des forces de l'ordre

La régression des chiffres de la délinquance est aussi à mettre au crédit des 2 920 patrouilles pédestres représentant 3 857 heures en zone police et 13 691 patrouilles sur un volume de 32 690 des gendarmes sur leurs zones. Les violences physiques crapuleuses et non crapuleuses ont d'ailleurs fortement reculé, pour la 1^{re} fois depuis 4 ans, en zone police.

Baisse des atteintes aux biens (AAB)

Les cambriolages, les vols liés aux véhicules à moteur et les vols à main armées ont tous considérablement baissés. De bons chiffres dus aux mesures de confinement partiel ou total, à la fermeture d'établissements et la présence des patrouilles pédestres en zones gendarmerie et police. Les chiffres baissent tout aussi logiquement pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique (Avip).

Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIF)

Les infractions économiques et financières, elles, auraient une fâcheuse tendance à augmenter. Face à ce danger, la Préfecture va lancer une opération de sensibilisation auprès des acteurs économiques, institutionnels, et les particuliers à cette cybercriminalité, en lien avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information ([ANSSI](#)) et le pôle Atl@s créé en avril 2020 au sein du groupement de gendarmerie départementale.

Trafic de stupéfiants

Le trafic de stupéfiant est le point noir du Vaucluse, à tel point que celui-ci s'est doté d'une cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (Cross) et animé par la police judiciaire d'Avignon. Celle-ci a saisi 51kg de cannabis, 31,5 d'herbe (soir le double qu'en 2019), 15kg de cocaïne et 78 000€ d'argent liquide. Mais c'est en zone gendarmerie que la lutte prend tout son sens avec +100% d'infractions liées au trafic de stupéfiant. Celle-ci a confisqué 21kg d'herbe de cannabis, 14 kg de résine de cannabis, 1 821 pieds de cannabis en culture, 4,5kg de cocaïne, 201 gr d'héroïne, 664 comprimés de drogues de synthèse, 432 800€ d'argent liquide et 1,3M€ au titre des avoirs criminels. Egalement, depuis le 1^{er} septembre 2020, les infractions à l'usage de produits stupéfiants tombent sous le coup de l'amende forfaitaire délictuelle (AFD) pour laquelle 311 procès-verbaux ont été dressés.

Ecrit par le 9 juillet 2026

Réseaux de narcotraficants & criminalité organisée

«En 2020, des clans criminels de la Reine Jeanne à Avignon, du Pous du Plan à Carpentras et de la cité du Dr Ayme à Cavaillon ont été démantelés ou fortement déstructurés. 26 armes ont été saisies dont 9 fusils d'assaut et 1 065 munitions. Le démantèlement des réseaux et ces saisies d'armes ont contribué à l'absence de règlement de compte en 2020, situation inédite depuis 2015, même si plusieurs tentatives d'homicides ont émaillé l'actualité locale, en lien avec des rivalités de clans.»

Violence faite aux femmes

On ne déplore aucun féminicide en Vaucluse en 2020, alors qu'il y en avait eu 4 en 2019. Les tentatives d'homicide dans un contexte familial ont diminué de moitié (2, contre 4 en 2019). En revanche, les plaintes progressent de 9%. Ainsi, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 2 413 plaintes. Près de la moitié concernaient des faits intrafamiliaux. 54 % des plaintes correspondent à des coups et blessures, toujours dans un cadre familiale et dans près de 7 cas sur 10.

Femmes punching-ball ?

Les plaintes relatives à des violences subies par des femmes majeures ont progressé de manière continue : + 44 % entre 2017 et 2020. Sur les deux dernières années, plus de 200 plaintes supplémentaires ont été enregistrées chaque année, dont près de la moitié relève encore des relations intrafamiliales. Les coups et blessures volontaires, les menaces ou chantage, les atteintes à la dignité et à la personnalité, ainsi que les infractions à caractère sexiste et sexuel progressent de manière significative (+50%). En 2020 12 femmes ont bénéficié du dispositif téléphone 'grave danger'. Le téléphone est équipé d'une touche qui alerte immédiatement un service d'assistance. Son attribution est décidée par un procureur de la République. La demande d'hébergement des personnes victimes de violences a explosé en 2020 : +77 % (en moyenne 26 demandes par mois en 2020, contre 15 l'année précédente). La crise sanitaire a par ailleurs conduit l'État à mobiliser 10 000 € supplémentaires pour financer près de 5 000 nuits hôtelières ou en foyer spécialisé.

Baisse de l'accidentologie de Vaucluse

Sur les douze derniers mois, la mortalité routière est en forte baisse de -19,6%. Si cette baisse de mortalité est inédite, elle est surtout due à la crise sanitaire et ses corollaires : confinements et couvre-feu. En Vaucluse, 25 personnes ont été tuées dans 23 accidents de la route contre 39 tués en 2019. Ils avaient, en moyenne, 36 ans ! L'année 2020 devient donc avec 2015 (27 tués) la deuxième année la moins meurtrière de l'histoire dans le département. une baisse de mortalité à souligner et à mettre en perspective avec le nombre croissant, chaque année, de ventes d'automobiles. Les principaux facteurs d'accidents mortels en zone gendarmerie reste l'usage des stupéfiants et de l'alcool pour 38 % des accidents mortels, et la vitesse excessive pour 15 %. En zone police, le non-respect des règles de priorité et la vitesse excessive demeurent les principaux facteurs de mortalité tout au long de l'année.

Effectifs de la Gendarmerie et de la Police

En Vaucluse 1 333 professionnels œuvrent à la sécurité dans le département. Dans le détail, ce sont 631 personnels -comprenant les commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques- dans les 4 circonscriptions de police : Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange auxquels s'ajoutent 702 personnels militaires et civils ainsi que 380 réservistes

Ecrit par le 9 juillet 2026

agissant au sein des 4 compagnies et de l'escadron départemental de sécurité routière pour la gendarmerie de Vaucluse : Avignon, Carpentras, Orange, Pertuis.

Les chiffres 2020

Le Parquet d'Avignon a enregistré 27 000 procédures contre 30 000 habituellement tandis que le parquet de Carpentras en comptabilise 13 600 au lieu de 16 000 en 2019. La police judiciaire a dénombré 7 tentatives d'homicide contre 13 en 2019 et aucun en 2020 contre 2 en 2019.



Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse a présenté les chiffres de la délinquance 2020 avec, à ses côtés, (sur la photo de gauche à droite et de haut en bas) Philippe Guemas Procureur de la République près du Tribunal judiciaire d'Avignon, Pierre Gagnoud Procureur de la République près du Tribunal judiciaire de Carpentras ; Jean-Christophe Le Neindre Colonel commandant du groupement de la Gendarmerie de Vaucluse ; Jérémie Bosse Platière commissaire divisionnaire, chef de police judiciaire d'Avignon ; et Jean-Marc Luca directeur départemental de la Sécurité publique.

Ecrit par le 9 juillet 2026

Grand Delta Habitat, 215M€ pour upgrader son parc



Ecrit par le 9 juillet 2026

La Banque des territoires vient de prêter 215M€ à [Grand Delta Habitat](#). L'argent sera dévolu à la réhabilitation, à l'amélioration des performances énergétiques de 800 logements et aux 1 800 nouvelles constructions du parc du bailleur social privé.

Fin janvier, Michel Gontard, président de la plus importante coopérative HLM de France avait déjà porté à 18M€ au lieu de 15, l'enveloppe dédiée à la réhabilitation des logements. Objectif ? Devancer l'Etat puisque l'Assemblée Nationale débat, actuellement, sur la [Loi Climat](#) et s'inquiète qu'au niveau national, 7% du parc social est qualifié de 'passoire énergétique'. Le Gouvernement a donc demandé à ce que, d'ici 2027, les logements sociaux sortent des étiquettes E,F et G. De fait, Grand Delta Habitat avait anticipé la manœuvre s'engageant auparavant à ce que les opérations neuves soient classées en A et B et que la moitié des logements existants, dans les cinq prochaines années, n'excèdent pas la mention C et l'autre moitié D. Le diagnostic des résidences de Grand Delta Habitat avait été fait en ce sens. Verdict ? 47% d'entre-elles oscillent entre A, B et C ; 38% en D et 13,5% en E, F et G. « En 2025, 70% du patrimoine devra être noté en A, B et C et 30% en D », a assuré Michel Gontard.

Ils ont dit

Richard Curnier, directeur régional de la Banque des territoires, Région Sud.

«Nous signons un accord global de financement, portant sur 215M€, sur les opérations lancées par Grand delta Habitat sur la période 2021-2022. Cet argent sera dévolu à la construction de 1 800 logements et la réhabilitation de 800 logements. Nous accompagnons Grand Delta Habitat qui est un des bailleurs les plus dynamiques de la région et un important acteur de la relance, particulièrement dans le contexte que l'on connaît aujourd'hui. La Banque des territoires, au niveau national, a lancé un plan de relance de 26 milliards à destination de l'industrie, du commerce, du très haut débit, de la transition écologique et énergétique, le logement étant un des axes importants du développement économique.»

Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat

«Cette convention représente la confiance de la Banque des territoires qui nous accompagne depuis les origines de ce qu'était Vaucluse logement et désormais Grand Delta Habitat. Nous devons, à ce partenaire financier, une partie importante de notre capacité de nous investir dans la mission : construire et mettre à disposition du logement, puis devenir aménageur, et de 'spécialiste' en économie d'énergie pour minorer les charges des locataires. La Banque des territoire nous a accompagnés dans la constructions des premiers bâtiments à énergie positive (Jonquières) et, notamment, sur l'opération Seul sur Mars avec six constructions innovantes actuellement en cours de construction à l'Isle-sur-la-Sorgue.»

La Loi Climat, un défi à relever ensemble

«Lors de notre dernier Conseil d'administration j'ai proposé, alors que la Loi 'Climat et résilience', est actuellement en débat à l'Assemblée Nationale de 'décarboner' notre activité en veillant à la réduction de la consommation d'énergies primaires émettrices de gaz à effet de serre. Nous avons entériné cette délibération qui sera un défi à relever pour nos équipes. La réussite de ce challenge fera de nous le 1^{er} bailleur social expert en ce domaine en lien avec les communes partenaires, cela n'aurait pas été possible sans l'accompagnement de la Banque des territoires.»

Ecrit par le 9 juillet 2026

Xavier Sordelet, directeur général de Grand Delta Habitat

« Notre Plan stratégique et patrimonial (PSP) détient tous les détails de ce qui sera fait : améliorations, réhabilitations thermiques, ventes à nos locataires, démolitions dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). Le montage des dossiers est en cours. Cette année, sont dorés et déjà programmées des réhabilitations à Apt, Berre l'Etang, à Avignon et Montfavet. Objectif ? Atteindre l'étiquette C, notamment par la mise en place d'une isolation par l'extérieur. »

Standard & Poors

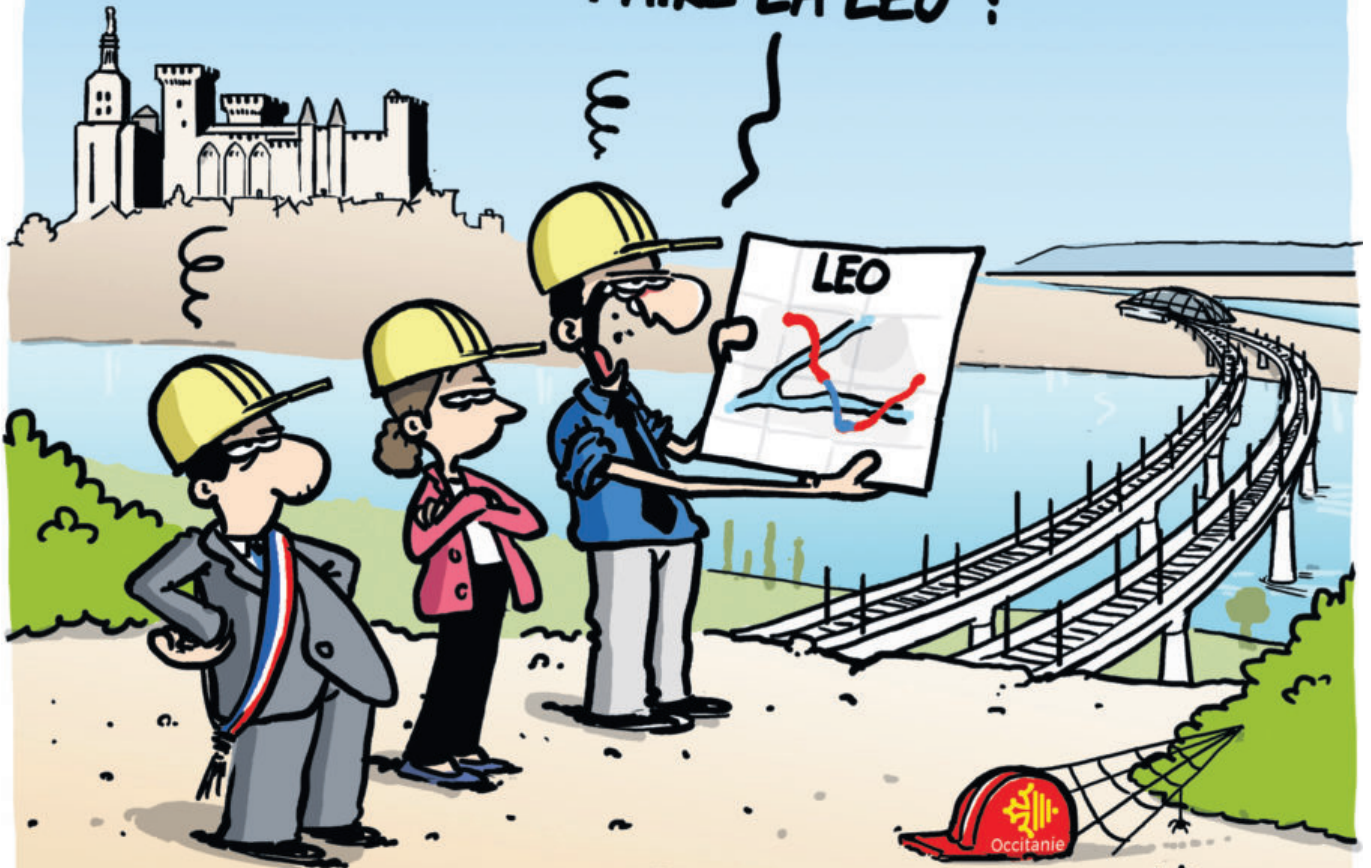
Si la Banque des territoires prête si volontiers à Grand delta Habitat ça n'est pas par hasard mais aussi, grâce aux excellentes notes obtenues. En effet, l'agence de notation Standard & Poors qui a inspecté les finances de la coopérative lui a attribué un A+ pour les choix de ses financements à long terme et A1 pour ses emprunts à court terme, distinguant ainsi la gestion de GDH : « pour une gestion financière sophistiquée et prudente' ; 'un plan stratégique clairement présenté' ; ' des travaux de rénovation réguliers et l'acquisition de logements neufs sur des marchés immobiliers en tension', comme le littoral méditerranée et les environs des villes de Marseille et Nice. Enfin, « des résultats financiers robustes et un excédent brut d'exploitation (EBE) qui devrait s'élever à plus de 38% en moyenne entre 2020 - 2022 », conclut Standard & Poors.

Liaison Est-Ouest, tous pressés qu'elle s'inscrive dans le paysage

Ecrit par le 9 juillet 2026

CORONAVIRUS : LA CHINE CONSTRUIT UN HÔPITAL EN 10 JOURS !

ET SI ON LEUR DEMANDAIT DE FAIRE LA LEO* ?



* LIAISON EST-OUEST DU GRAND AVIGNON

Wingz

Ecrit par le 9 juillet 2026

Alors que [la consultation publique](#) sur le projet de LEO (Liaison Est-Ouest) de contournement de l'agglomération avignonnaise vient de s'achever, plusieurs personnalités publiques ont livré leur sentiment. Tous sont d'accord tandis que Cécile Helle propose une autre alternative.

[Jean-Baptiste Blanc](#), sénateur de Vaucluse

« L'Etat, dans les années 90 a retenu le projet de Liaison Est-Ouest d'Avignon comme une infrastructure vitale pour relier l'A7 (échangeur de Bonpas) à l'A9 (échangeur de Remoulins). Avignon se situe au sommet de l'arc méditerranéen et voit passer une grande partie du trafic reliant l'Italie à l'Espagne. Les usagers qui arrivent des cols alpins et qui transitent par Nice et Aix ne vont pas monter à Orange pour rattraper l'A9 à Remoulins. La LEO devait reformer, par le sud, le delta dont les 3 sommets étaient ; les échangeurs d'Orange, de Bonpas et de Remoulins tout en desservant la gare TGV d'Avignon (enclavée à ce jour) et la zone multimodale de Courtine. »

Effets collatéraux et développement économique

« La tranche 1 de la voie LEO, inaugurée en 2010, ne reçoit actuellement, en trafic, que 5000 véhicules/jour ce qui est dérisoire pour un tronçon construit avec 130M€ d'argent public, poursuit le sénateur. La tranche 2 de cette voie LEO est prête à être lancée ne serait-ce que parce que les DCE (Dossier de consultation des entreprises) avaient été réalisées par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en 2005 puisque le pont amont sur la Durance était prévu au contrat de plan du moment au même titre que le pont aval. En outre, les acquisitions foncières sont déjà réalisées. »

« La LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon. »

« Les 20 000 habitants de la rocade urbaine d'Avignon -secteurs inscrits dans le NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) -supportent, sous leurs fenêtres, un trafic quotidien de 44 000 véhicules / jour (dont 3 000 poids lourds) et il y a une vraie urgence sanitaire. »

« A terme, cette voie LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon irriguant les 3 départements concernés : Vaucluse, Gard et Bouches-du-Rhône. En termes de développement économique et de desserte des points névralgiques du Grand Avignon, la LEO est une exigence. Elle desservira la gare TGV, le technopôle agro-alimentaire d'Agroparc, le parc des expositions, l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'aéroport d'Avignon, le MIN (Marché d'intérêt national) de Châteaurenard, la zone multimodale de Courtine et le carrefour giratoire des Angles. »

La gare TGV

« S'agissant plus particulièrement de la gare TGV d'Avignon, inaugurée le 22 juin 2001, elle est actuellement l'une des gares les plus fréquentées. Prévues initialement pour 1,8 millions de voyageurs, elle est aujourd'hui fréquentée par près de 3 millions de personnes et 60 trains par jour desservent cette gare. Sans la voie LEO, cette gare TGV se situe dans une impasse. »

« Il est urgent donc d'accélérer la réalisation totale du U central de la LEO dont la DUP date de 2003 et de réaliser la globalité de la 2^e tranche avec le pont amont sur la Durance jusqu'au carrefour de

Ecrit par le 9 juillet 2026

l'Amandier. Il est aussi urgent de réfléchir à la réalisation de la tranche 3 qui permettra de réaliser la liaison de la gare TGV avec le giratoire des Angles en franchissant le Rhône par un viaduc afin que cette voie LEO réponde enfin à ses objectifs ; être une infrastructure vitale pour relier l'A7 (échangeur de Bonpas) à l'A9 (échangeur de Remoulins),» conclut Jean-Baptiste Blanc.

Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse

Pour Maurice Chabert : « La nécessité de la liaison Est-Ouest est reconnue et attendue depuis maintenant trop longtemps ; tous les acteurs impliqués s'accordent sur l'utilité du projet en terme de santé publique ; la viabilité des alternatives nouvelles proposées n'est pas prouvée et semble même reporter sur d'autres secteurs les problèmes au lieu de les régler. »

« Le pont de l'Europe n'est pas dimensionné pour supporter l'important flux de trafic qui l'emprunte. »

« Egalement, l'absence de LEO laisse au point mort le fret intermodal fer-Rhône-route et fragilise la gestion des ouvrages de franchissement du Rhône et de la Durance par lesquels transitent quotidiennement une grande partie des habitants et des activités du bassin de vie d'Avignon. Le pont de l'Europe n'est pas dimensionné pour supporter l'important flux de trafic qui l'emprunte et ne pourra supporter durablement seul le trafic par-delà le Rhône. Le pont de Rognonas, seul ouvrage de franchissement de la Durance au sud d'Avignon, montre également d'importants signes de dégradations qui vont nécessiter une rénovation de forte ampleur, voire la réalisation d'un nouvel ouvrage parallèle. Désormais l'ensemble des financeurs, dont le principal, l'Etat, ont adhéré au projet actuel et sont prêts à s'engager. »

Darida Belaïdi, conseillère départementale du canton Avignon Sud

« Plus de 40 000 véhicules empruntent chaque jour la deux fois deux voies de la rocade d'Avignon, rappelle Darida Belaïdi, conseillère départementale de ce canton situé en première ligne de ce projet. Les 30 000 habitants et riverains de la rocade respirent des gaz d'échappement toute la journée. C'est pire qu'une autoroute sous leurs fenêtres : C'est une autoroute à l'arrêt, des bouchons, moteurs tournants, avec pour conséquence, du bruit, des insomnies, une incidence des cancers et des pathologies respiratoires ou cardiovasculaires plus importante que dans le reste de la Région Sud. »

« Alors oui, la LEO, il est temps. »

« Alors oui, la LEO, il est temps, poursuit l'élue. Il est certain que rien n'est jamais parfait, quand on lance des projets de cette envergure il y a obligatoirement des insatisfaits. Mais les habitants de la rocade comme tous les êtres humains font partie de la biodiversité, ils méritent, comme tous les avignonnais de vivre, dans un environnement apaisé et respirable. Il y aurait d'ailleurs une incohérence politique si la LEO était encore une fois reportée aux calendes grecques. On ne peut injecter dans le même temps des millions d'euros dans le cadre du NPNRU pour le bien-être et l'amélioration du cadre de

Ecrit par le 9 juillet 2026

vie des habitants de la rocade, et en même temps, laisser perdurer cette autoroute urbaine au milieu de milliers d'habitants. »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Pour Cécile Helle, « il est urgent de réaliser une voie de contournement routier d'Avignon par le sud pour faire de la ville-centre un territoire zéro transit et pour que la rocade Charles-de-Gaulle redevienne un boulevard ; de déclasser, la rocade, aujourd'hui considérée comme voie à grande circulation, pour en finir avec son caractère éminemment routier, et lui donner un caractère urbain, et donc plus humain. »

« Réaliser de véritables études sur la faisabilité d'un tracé rive gauche de la Durance s'appuyant sur l'ossature du réseau routier. »

Le maire de la cité des papes insiste également sur la nécessité « de démarrer les travaux de connexion des autoroutes A7 et A9 au droit d'Orange notamment pour les poids lourds en transit, avec la jonction est/ouest et ouest/est par le réseau autoroutier (au sud par Arles et au nord par Orange) ; de permettre aux maires du bassin de vie d'Avignon de retrouver leurs prérogatives pleines et entières en matière d'arrêtés afin d'interdire le trafic de transit, notamment celui des poids lourds, sur l'ensemble du bassin de vie regroupant les rives gauche et droite de la Durance ; de négocier avec Vinci Autoroute la gratuité pour les actifs navetteurs du tronçon autoroutier entre les entrées et sorties Avignon Nord et Avignon Sud et, enfin, de réaliser de véritables études sur la faisabilité et la comparaison d'un tracé rive gauche de la Durance s'appuyant sur l'ossature du réseau routier existant dans le nord des Bouches-du-Rhône, et en ce sens différent du projet envisagé et écarté dans les années 90. »

Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon et présidente du Scot du bassin de vie d'Avignon

« Le projet de la Léo est reconnu d'utilité publique depuis 2003 et permettra de désengorger le bassin de vie d'Avignon en reliant les autoroutes A9 et A7. Si la tranche 1 reliant la zone de Courtine au Nord des Bouches-du-Rhône a vu le jour en 2010, la réalisation des tranches 2 et 3 - liaison entre les carrefours de l'Amandier et de la Cristole sur la RN7 à Avignon ; l'échangeur au Nord de la commune de Rognonas (Bouches-du-Rhône) et la tranche 3 pour la liaison entre l'échangeur au Nord de la commune de Rognonas et le carrefour des Angles sur la RN100 restent nécessaires, notamment avec la construction d'un 3e pont afin de soulager le flux des 2 premiers ponts saturés. »

Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis habitat

Directement concerné par la situation de la rocade avignonnaise où le bailleur social compte plus de 4 000 de ses 37 000 locataires, Vallis habitat rappelle qu'il mène actuellement « un important programme de renouvellement urbain avec les autres bailleurs concernés (Grand Delta Habitat et Erilia), aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales (Communauté d'agglomération du Grand Avignon et ville d'Avignon) dans ce secteur. »

« Réduire significativement l'exposition des populations riveraines aux nuisances

Ecrit par le 9 juillet 2026

sonores et à la pollution de l'air. »

« Ce programme de renouvellement urbain, au terme duquel notre organisme a prévu d'investir près de 67M€ dans les requalifications et démolitions programmées uniquement dans le secteur du sud d'Avignon, entre l'avenue de la Trillade et l'avenue de Tarascon, de part et d'autre de l'actuelle rocade, ne pourra réellement porter ses fruits au service des habitants de ce secteur qu'à la condition d'être accompagné par des mesures visant à réduire significativement l'exposition des populations riveraines aux nuisances sonores et à la pollution de l'air induit par le trafic routier de cet axe. »

Cependant, en l'état actuel philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis habitat, s'interroge « sur la pertinence, dans le projet présenté, de la sortie au carrefour de l'Amandier, dont les conséquences seront néfastes pour les habitants de Saint-Chamand, où se concentre également une partie importante du patrimoine de Vallis habitat. »

Bernard Vergier, président de la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#)

« Seule la réalisation complète de la LEO permettra un délestage effectif de la rocade Charles de Gaulle à Avignon, complète pour sa part Bernard Vergier, président de la CCI de Vaucluse. La réalisation de la LEO dans sa globalité est fondamentale pour le devenir économique du bassin de vie d'Avignon. Cette infrastructure formera une troisième ceinture routière au sein de la structure urbaine d'Avignon (en complément des remparts et de la rocade) qui facilitera les grands équilibres entre le Nord et le Sud de l'agglomération en termes de développement urbain, économique et commercial. »

« Inscrire le bassin d'emplois d'Avignon dans le réseau des grandes métropoles. »

« Sur le plan économique, la réalisation de cet ouvrage permettra d'améliorer et renforcer les échanges entre les territoires du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard ; désenclaver les communes du Nord des Bouches du Rhône et leurs zones d'activités en leur facilitant l'accès aux principaux axes routiers ; assurer une meilleure accessibilité de l'agglomération d'Avignon avec un allègement des réseaux routiers aujourd'hui saturés, notamment au niveau des franchissements du Rhône et de la Durance, inscrire le bassin d'emplois d'Avignon dans le réseau des grandes métropoles (Montpellier, Aix-en -Provence, Marseille...), connecter les activités économiques aux principaux nœuds des réseaux de transport (gare TGV, aéroport, carrefours routiers, échangeurs autoroutiers, ports fluviaux.), délester les axes du centre d'Avignon et permettre leur requalification urbaine ainsi que de participer à l'amélioration de la sécurité des riverains de la rocade ainsi qu'à la rapidité d'intervention des véhicules de secours qui empruntent régulièrement cette rocade saturée. »

Mireille Hurlin & Laurent Garcia

Ecrit par le 9 juillet 2026

Avis de tempête sur le contentieux des heures supplémentaires...



Il est urgent que chaque entreprise mette en place un système de contrôle du temps de travail réalisé pour chacun de ses salariés, rappelle [Olivier Baglio](#) du [cabinet d'avocat avignonnais Axio](#). La jurisprudence étant comme toujours rétroactive et applicable non seulement aux instances en cours mais également aux années passées dans la limite de 3 ans (prescription des heures supplémentaires).

« Par un arrêt rendu le 27 janvier 2021 (n°17- 31.046), la Cour de Cassation a franchi un nouveau pas dans le contentieux désormais classique des heures supplémentaires prétendument non payées et dont le salarié réclame le paiement plusieurs années après à l'occasion de la contestation de son licenciement ou de sa demande de résiliation judiciaire du contrat de travail... »

« Alors qu'il appartenait au salarié de produire au préalable un décompte précis des heures

Ecrit par le 9 juillet 2026

revendiquées, la jurisprudence écartant les décomptes sommaires (au mois ou au trimestre) ou par extrapolation (une seule année calculée multipliée ensuite par 2 ou 3), la Cour de Cassation a dans un premier arrêt du 18 mars 2020 (n°18-10.919) assouplit les obligations du salarié seulement tenu de produire des éléments précis de nature à corroborer son décompte sans avoir à étayer sa demande par des preuves formelles (attestations judiciaires par exemples). »

« Dans son dernier arrêt de janvier 2021, la Cour va plus loin en considérant qu'un simple décompte unilatéral mentionnant uniquement une prise de poste et une fin de service est suffisante même si le salarié n'a pas mentionné la pause méridienne. »

Il s'agit d'une évolution sévère mais conforme aux textes :

- **Article L3171-2 du code du travail**

Lorsque tous les salariés occupés dans un service ou un atelier ne travaillent pas selon le même horaire collectif, l'employeur établit les documents nécessaires au décompte de la durée de travail, des repos compensateurs acquis et de leur prise effective, pour chacun des salariés concernés. Le comité social et économique peut consulter ces documents.

- **Article L3171-3 du code du travail**

L'employeur tient à la disposition de l'agent de contrôle de l'inspection du travail mentionné à l'article L. 8112-1 les documents permettant de comptabiliser le temps de travail accompli par chaque salarié. La nature des documents et la durée pendant laquelle ils sont tenus à disposition sont déterminées par voie réglementaire.

- **Article R3173-3 du code du travail**

Le fait de ne pas présenter à l'inspection du travail les documents permettant de comptabiliser les heures de travail accomplies par chaque salarié, en méconnaissance des dispositions de l'article L.3171-3, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe.

« De par cette application stricte des textes, le salarié n'est plus tenu qu'à produire un simple décompte, l'employeur devant verser aux débats les éléments de contrôle que lui est obligatoirement tenu d'établir au regard des textes précités. »

« Il est donc fort à craindre que l'employeur qui ne produirait aucun élément sera automatiquement condamné quand bien même le décompte produit serait fantaisiste, celui-ci n'ayant comme seul mérite que d'être le seul produit aux débats... »

Par Olivier Baglio

Ecrit par le 9 juillet 2026

DGS : d'Avignon à Laval



L'ancien DGS (Directeur général des services) [Fabrice Martinez](#) vient d'être nommé DGS mutualisé de l'agglomération et de la Ville de Laval au sein de [Laval agglomération](#).

'[Remercié en fin d'année dernière par Cécile Helle](#), maire d'Avignon qui avait annoncé en conseil municipal la « fin du détachement dans l'emploi fonctionnel du directeur général des services », Fabrice Martinez était en poste dans la cité des papes depuis 2015 où il avait succédé à Jean-Louis Cros.

Auparavant directeur général adjoint de la ville de Pantin, Fabrice Martinez a aussi également occupé le poste de DGS à Noisy-le-Sec. En Vaucluse, ce dernier a aussi été directeur général adjoint, de 2000 à 2004, au sein du bailleur social Mistral habitat devenu aujourd'hui Vallis Habitat.

Ecrit par le 9 juillet 2026

L'Aéroclub Vaclusien propose un brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA) dès 15 ans



Ecrit par le 9 juillet 2026

L'[Aéroclub Vauclusien](#) propose un brevet d'initiation à l'aéronautique dès 15 ans, notamment en partenariat avec plusieurs lycées.

Le [Brevet d'initiation à l'aéronautique \(BIA\)](#) est une initiation à la culture scientifique et technique de l'aéronautique et du spatial, c'est la meilleure voie d'entrée pour découvrir toute la richesse de ce monde, où se mêlent, la passion, la technique, l'exploit, la rigueur, l'innovation, l'histoire. Le BIA permet de valoriser et découvrir tout un ensemble de savoir et de pratiques.

Deux formules

La formation est dispensée, en établissement scolaire, dans une classe dite 'aéronautique'. Les cours y sont assurés par un ou plusieurs enseignants dont un au moins est titulaire du CAEA (Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique).

Pour les stagiaires hors établissement scolaire, l'aéro-club vauclusien organise des cours théoriques le samedi après-midi, hors vacances scolaires de l'Académie d'Aix-Marseille, soit 2h par semaine pendant 20 à 25 semaines.

Les lycées partenaires

Trois établissements sont partenaires de l'Aéro-club Vauclusien : les lycées [Saint Joseph](#) et [La Salle d'Avignon](#) possèdent une classe de seconde 'Aéro', ainsi que le [Collège Simone Veil](#) de Châteaurenard dès la classe de troisième.

La prépa BIA

Il est possible de préparer le BIA au sein d'un établissement scolaire, de la troisième à bac+2 (BTS) qui assure une formation théorique en interne, une convention peut être signée avec une association aéronautique membre du [CNFAS](#) (Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives), qui met ses moyens à disposition des stagiaires BIA de l'école. Les jeunes ne dépendant pas de ces établissements peuvent s'inscrire directement auprès de l'aéroclub pour une première année 'Préfuturavia' avec 40 à 50 cours les samedis après-midi, dans les locaux de l'aéroclub. Deux vols 'découverte' d'environ 30 mn permettent d'illustrer les principes théoriques vus en cours.

Des cours en présentiel et à distance

La formation s'étale sur plusieurs mois, de septembre à mai, et comporte au moins 40 heures de cours. Elle doit être effectuée sous la responsabilité d'une personne titulaire du CAEA (certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique). Deux vols 'découvertes' d'environ 30 min chacun permettent d'illustrer de manière concrète les principes théoriques vus en cours.

Outre le cours en présentiel, les stagiaires ont un compte pour une formation en ligne (e-learning) spécifique au BIA, en partenariat avec l'aéro-club Vauclusien et conforme au programme définie par arrêté du Ministère.

Tremplin au brevet de pilote d'avion

Les connaissances en aéronautique du BIA représentent 70% de celles exigées pour l'obtention du brevet théorique de pilote de planeur, d'ultra léger motorisé (ULM) ou du brevet de base avion. Après l'obtention du BIA les stagiaires motivés - à partir de 17 ans- peuvent passer leur brevet de pilote d'avion ou d'ULM.

Ecrit par le 9 juillet 2026

Un peu d'histoire

Situé sur la commune de Montfavet, adossé à Avignon, l'aéroclub d'Avignon a été créé il y a 110 ans ! Il fait partie de la vieille garde des aéroclubs français. Un de ses présidents d'honneur fut le poète félibre, Frédéric Mistral. Il dispose de 8 avions : trois Cessna 182, 172 et 152, deux Piper PA-28 et J3, un Flight design CTLS, d'un ULM Savannah, et d'un simulateur de vol.

Aéroclub Vauclusien. Club de pilotage. 170, impasse Rolland Garros à Avignon. 04 90 84 17 17

Contact : aeroclubvauclusien.com/apprendre-a-piloter